

BULLETIN D'INSCRIPTION - BIKE & RUN D'ORANGE

Dimanche 25 Octobre 2009

Découverte (8kms)

Sprint (14kms)

Equipier 1 :

Nom : Prénom :
e-mail : Tél :
Date de Naissance : Sexe : F M
Licencié FFTRI : OUI NON*
N°de licence : Club :
Je soussigné, certifie avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et accepte de m'y conformer. Fait à, le Signature

Pour les mineurs, autorisation parentale :

Je soussigné autorise mon enfant à participer au
Bike & Run d'Orange le 25/10/09.
Fait à, le Signature

Equipier 2 :

Nom : Prénom :
e-mail : Tél :
Date de Naissance : Sexe : F M
Licencié FFTRI : OUI NON*
N°de licence : Club :
Je soussigné, certifie avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et accepte de m'y conformer. Fait à, le Signature

Pour les mineurs, autorisation parentale :

Je soussigné autorise mon enfant à participer au
Bike & Run d'Orange le 25/10/09.
Fait à, le Signature

* Pour les non licenciés, envoyer un certificat médical de « non contre indication à la pratique du VTT et de la course à pied en compétition » de moins d'un an.

- majoration de 2€ pour les inscriptions effectuées après le 20 octobre.

Mistral Triath' Club Orange - mtcorange@free.fr - <http://www.mtc-orange.fr>
Maison des Associations Route de Caderousse 84100 ORANGE Tél. : 06.22.32.55.98

BIKE AND RUN

Organisé par

Mistral Triath'Club

Sprint : 14 Kms
Départ 14h30

Finale
Challenge Ligue

Parcours boisé
près
d'ORANGE

fléché à partir de la sortie d'autoroute
Orange centre sur l'A7



Découverte : 8 Kms
Départ 11h



Dimanche
25 Octobre



Renseignements : mtcorange@free.fr - 06.22.32.55.98 - www.mtc-orange.fr

PROGRAMME BIKE & RUN d'ORANGE

Dimanche 25 octobre 2009

DECOUVERTE - 8 kms	SPRINT - 14kms
9h00 ouverture des inscriptions 9h30 ouverture parc à vélo 10h30 fermeture parc à vélo 10h30 fermeture des inscriptions 10h45 briefing de la course 11h00 départ 12h00 arrivée épreuve 12h15 remise résultats 12h30 remises des récompenses	12h30 ouverture des inscriptions 13h00 ouverture parc à vélo 14h00 fermeture parc à vélo 14h00 fermeture des inscriptions 14h15 briefing de la course 14h30 départ 15h45 arrivée épreuve 16h15 remise des résultats 16h30 remise des récompenses

TARIFS

EPREUVES	LICENCIES FFTRI	NON LICENCIES*	ANNEES DE NAISSANCE
DECOUVERTE 8KMS	10€/PERS	12€/PERS	A partir de 1995
SPRINT 14KMS	15€/PERS	17€/PERS	A partir de 1993

*y compris le pass compétition de 2€ comprenant une assurance pour les non licenciés

* majoration de 2€ pour les inscriptions effectuées après le 20 octobre.

Les inscriptions sont à envoyer par courrier à

Gwenaël MALET - 237 rue du limousin - 84100 ORANGE

Accompagné des documents joints

Fiche d'inscription + signature
Photocopie de la licence FFTRI 2008/2009 ou certificat médical
Autorisation parentale pour les mineurs
Un chèque du montant de l'inscription (à l'ordre du Mistral Triath'Club)

Accès au site

Quartier Granier :

Arrivée Orange par RN7 sud : traversée d'orange vers le nord, premier village après orange, Piolenc centre, D172 direction Uchaux, 3km...

Autoroute centre orange : direction centre ville, prendre direction sortie nord d'Orange, direction piolenc 6km, piolenc centre direction Uchaux.

Arrivée Piolenc par RN7 nord : entrée de piolenc, direction Uchaux sur votre gauche, D172 sur 3km...

Restauration possible sur place - Parking en entrée de site.

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Le règlement de l'épreuve se réfère à la réglementation générale émise par le Fédération Française de Triathlon.

- 1 Le 1er Bike&Run d'Orange est organisé par le Mistral Triath'Club représenté par son président B.MALET.
 - 2 L'organisation décline toutes responsabilités en cas d'accidents, de perte et/ou de vol de matériel.
 - 3 L'organisation se réserve le droit d'utiliser des photos prises durant l'épreuve à des fins publicitaires.
 - 4 Le port du casque homologué est obligatoire.
 - 5 L'épreuve est ouverte aux licenciés FFTRI et aux non licenciés FFTRI suivant les modalités d'inscriptions.
 - 6 Les parcs à vélo sont surveillés 1h avant les départs et 30mn après les arrivées. Seuls les concurrents, les organisateurs et les arbitres peuvent pénétrer dans les parcs à vélo avant et pendant les épreuves.
 - 7 Les compétiteurs doivent connaître et suivre le règlement de course édicté par la FFTRI, de même que respecter le code de la route et obéir aux instructions officielles.
 - 8 Les arbitres officiels sont seuls habilités à appliquer les sanctions prévues par la RG de la FFTRI.
 - 9 Les dossards et plaques de vélo fournis par l'organisation sont obligatoires pendant la course ; l'accrochage des vélos dans le parc à vélo se fait par la selle.
 - 10 Présence obligatoire au briefing précédant la course.
 - 11 Le concurrent qui abandonne ou bien qui est disqualifié est tenu de porter son dossard à un arbitre.
 - 12 En cas d'annulation de l'épreuve, les engagements ne seront pas remboursés, mais il sera accordé une réduction de 50% sur l'inscription de la prochaine épreuve.
 - 13 En cas de défection d'un athlète, aucun remboursement ne sera accordé.
 - 14 La date limite des inscriptions est le 20 octobre au matin selon les places disponibles. Passé cette date, une majoration de 2 euros sera demandée.
- #### Particularités de l'épreuve :
- 15 Sur le parcours l'échange du vélo se fait en courant. Pas de vélo en attente posé à terre. Des zones de course seront présentes où les coureurs devront être ensemble.
 - 16 La traversée du Parc à vélo se fait à pieds, compétiteurs ensemble.
 - 17 L'arrivée se fait à pieds. Le vélo posé dans le parc à vélo avant l'arrivée.

Chaque concurrent reconnaît avoir pris connaissance et accepter le règlement de l'épreuve.

Mistral Triathlon Club Orange

mtcorange@free.fr

<http://www.mtc-orange.fr>

